

DOCUMENTS A FOURNIR

Documents obligatoires :

La notification d'affectation remise par l'établissement d'origine (élèves concernés : 3^{ème} PM, seconde GT, seconde PRO, 1^{ère} STMG, 1^{ère} Professionnelle, 1^{ère} année de CAP)

Certificat de fin de scolarité EXEAT fourni par l'établissement d'origine (pour les nouveaux élèves)

La fiche d'orientation de fin de 3^{ème} pour les entrants en 2^{nde} ou de 2^{nde} pour les entrants en 1^{ère} ou la fiche de commission d'appel mentionnant l'avis de passage

Copie de la pièce d'identité ou, du passeport de l'élève en cours de validité

1 photo d'identité récente à coller en haut à droite de la 1^{ère} page du dossier

Copie de chaque page du livret de famille sauf si l'élève était scolarisé au lycée Françoise en 2021-2022

Justificatif de domicile (électricité, gaz, téléphone, loyer) du responsable légal qui héberge l'élève

Relevé d'identité bancaire du responsable financier légal (inscrire le nom et prénom de l'élève au dos)

Pour TOUS les élèves de nationalité française ayant plus de 16 ans révolus en 2022 (avant novembre) :

Certificat Journée Défense et Citoyenneté (ou à défaut Attestation de recensement). Merci de vous rapprocher de l'état civil de votre mairie.

La fiche d'infirmerie et urgence complétée et signée, avec copie des pages de vaccination

1 chèque de 10 euros de contribution à la Maison des Lycéens à l'ordre de MDL Lycée Françoise (adhésion libre)

Attestation de l'assurance scolaire 2022 – 2023 en cours de validité (à fournir à la rentrée)

Pièces complémentaires le cas échéant :

Enfant de parents divorcés : copie de l'extrait du jugement de divorce confiant l'autorité parentale exclusive ou partagée et précisant la domiciliation de l'élève

Enfant ayant un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) : fournir notification MDPH

Enfant à besoins particuliers : fournir à la rentrée au secrétariat de scolarité le PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) pour diffusion à l'équipe pédagogique

Tout autre document justifiant d'une situation particulière que vous souhaitez porter à l'attention du chef d'établissement dans l'intérêt de la scolarité de l'élève (adresser le pli cacheté à Madame La Proviseure)

TOUT DOSSIER INCOMPLET sera refusé et ne permettra pas l'enregistrement de l'inscription de l'élève.

POUR LES ELEVES DE SECONDE GENERALE : Les programmes du lycée imposent la possession d'une **calculatrice graphique** servant pour les trois années de formation. Pour les élèves qui ne possèdent pas déjà de calculatrice graphique, l'équipe des professeurs de mathématiques en recommande une avec mode examen de type **Texas TI 82 Advanced Edition Python** et organise un **achat groupé**. Les modalités de mise en place de ce dernier vous seront communiquées à la **rentrée de septembre** par le professeur de mathématiques de votre enfant.